

Grégory HANSON

Avocat associé
AAARPI FGLH AVOCATS

Monsieur Laurent CASCALES

Nîmes, le 9 avril 2024

N/Réf. : SAINT GUILHEM
22024 - GH//GH
V/Réf. : Type: REFERE N°RG 22/31130

Monsieur l'Expert,

Vos opérations expertales étant désormais terminées, mes clients pourraient-ils être autorisés à réaliser les travaux exigés par la commune,

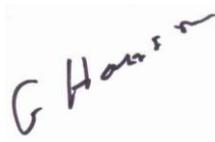
En effet, le temps presse car la Mairie exige que les travaux soient réalisés sous 4 mois.

Au préalable mes clients doivent vider les lieux et réaliser l'étude BET

Dans l'attente de vous lire

Je vous prie de croire, Monsieur l'Expert, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Grégory HANSON



Maître Grégory HANSON
Avocat près la Cour d'Appel de NIMES
1 Rue Général Perrier
30000 Nîmes

Avocat associé
AAARPI FGLH AVOCATS
12 Rue Jules Ferry
34000 Montpellier

Tel. 33 (0)4 66 28 22 45 - Fax. 33 (0)4 66 28 22 49
contact@gregoryhansonavocat.com

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté.